Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2026_428

Décision Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

CULTURE, EDUCATION POPULAIRE ET EQUIPEMENTS RATTACHÉS

CITE DES ELECTRICIENS - FIXATION DES TARIFS DE VENTE DES PRODUITS DE LA BOUTIQUE

Vu les décisions 2025_121 du 20 février 2025, 2025_382 du 29 mai 2025 et 2025_946 du 31 décembre 2025 par lesquelles le Président a fixé les prix de vente des produits proposés à la boutique de la Cité des Electriciens,

Considérant que la Communauté d' Agglomération organise la deuxième édition de la Biennale des arts visuels intitulée « Les Mondes Invisibles : d'Augustin Lesage à aujourd'hui » du 23 mai au 15 novembre 2026,

Considérant la décision 2025_622 du 18 septembre 2025 ayant pour objet la création d'un ouvrage *Voir l'Au-delà* sous la direction de Philippe Baudoin aux éditions Cernunnos,

Considérant la décision 2026_314 du 7 avril 2026 fixant initialement le prix de vente à 29,95 € TTC,

Considérant que le coût de production final de l'ouvrage engendre un prix de vente de 34,95 € TTC,

En vertu de la délibération du Conseil communautaire du 10 avril 2026 donnant délégation au Président de fixer et réviser les prix des produits vendus dans les équipements communautaires, hors droits d'accès et prestations et services associés (activité, stage, atelier, réparation et maintenance des équipements loués…).

Le Président,

DECIDE de fixer le prix de vente de l'ouvrage *Voir l'Au-delà* sous la direction de Philippe Baudoin aux éditions Cernunnos à 34,95 € TTC.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le 09 JUIL. 2026

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 10 JUIL. 2026

Et de la publication le : 10 JUIL. 2026

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien